



seine · saint · denis

LE DÉPARTEMENT

1^{er} Comité technique départemental mobilités actives

Mercredi 6 décembre 2017

Politique départementale en faveur du vélo

1- Développer un réseau d'itinéraires cyclables maillé et des aménagements cyclables à un rythme soutenu

- **Créer des itinéraires cyclables sur les routes départementales** (liaisons manquantes, aménagements aux abords des gares, collèges et autres équipements publics) à un rythme important
- **Transformer les 2x2 voies** en 2x1 voie, avec aménagements cyclables, à chaque fois que le trafic le permet,
- **Améliorer la sécurité des cyclistes** et changer l'image des usages de la route grâce à la généralisation des SAS vélo et des cédez-le-passage cycliste, des zones 30...
- **Créer des aménagements le long des projets de transports en commun** de surface comme le TZen 3 et le prolongement du T1, et en rabattement vers toutes les gares
- **Poursuivre le « chemin des Parcs »**

Politique départementale en faveur du vélo

2- Développer les modes actifs

- **Promouvoir et sensibiliser les publics** à l'usage du vélo avec le soutien des associations locales (8 en 2017 pour 40 000€ par la DVD, mais aussi par la DCPSL)
- **Créer maison du vélo** départementale au parc de la Bergère (maison provisoire installée et 2^e édition des animations estivales, 5 associations, 500 personnes...)
- **Développer le stationnement vélo et trottinettes**, notamment dans les collèges, devant les bâtiments départementaux et sur les projets de voirie
- Mettre en place une **politique interne d'incitation à la pratique du vélo** dans le cadre du PDA avec la DTE, le PPRS, la DBL

Politique départementale en faveur du vélo

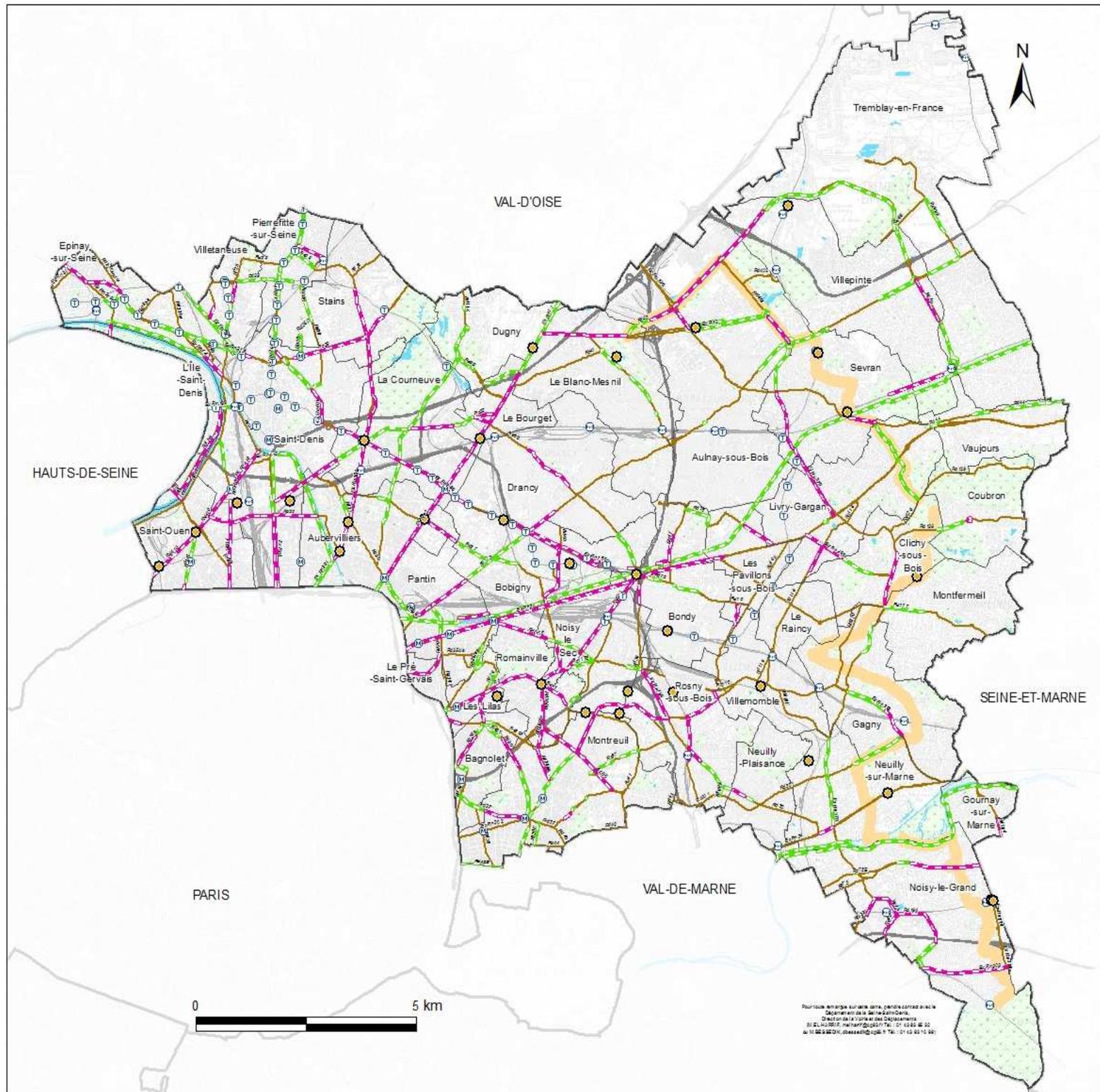
3- Affirmer l'engagement du Département dans une politique cyclable

- Créer un **réseau départemental des acteurs locaux** engagés dans la promotion de l'usage du vélo : comité modes actifs et comités techniques
- Développer une **expertise et un centre de ressource** pour accompagner les collectivités. Editer et mettre à disposition un guide technique des aménagements cyclables en Seine-Saint-Denis, partagé avec les associations à l'attention des maîtres d'œuvres,
- **Articuler les politiques modes actifs départementales** avec les différentes échelles territoriales de façon cohérente, participer à la création d'une **cartographie cyclable commune** à Paris et la petite couronne.
- **Confirmer la place du Département parmi les acteurs nationaux** de la promotion de la pratique cyclable (CVTC, DRC, COTITA...)

Aménagements cyclables

Etat d'avancement au 31/10/2017

Novembre 2017



ITINERAIRES CYCLABLES SUR RD

- Projets
- Existants
- Projet du Chemin des Parcs

GARES / STATIONS

- Projetées
- Existantes

RESEAU ROUTIER

- Rues départementales

COUPURES URBAINES

- Réseaux ferrés
- Réseaux autoroutiers

ESPACES VERTS

- Parcs

Pour tous les renseignements sur cette carte, contactez le service
Département de la Voirie et des Déplacements
Direction de la Voirie et des Déplacements
31, rue de la Voirie et des Déplacements
93100 St-Denis - Téléphone : 01 43 93 10 89
ou M.BESSEDIK, dbessedik@cg93.fr Tél. : 01 43 93 10 89

Pour toute remarque sur cette carte, prendre contact avec le
Département de la Seine-Saint-Denis,
Direction de la Voirie et des Déplacements
(M.EL HARRIF, melharrif@cg93.fr Tél. : 01 43 93 95 32
ou M.BESSEDIK, dbessedik@cg93.fr Tél. : 01 43 93 10 89)

L:\BSN1_CARTOGRAPHIES\FAIRES_2017\1_BAD_Velo_Existant_Projet



AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES

Généralisation en
cours des SAS vélo
sur les carrefours à
feux des voies
départementales



Généralisation
des Cédez-le-
passage aux feux
si accord du
Maire



Le chemin des parcs de la Seine- Saint-Denis



Maison du vélo provisoire du parc de la Bergère



Participation à la fête du vélo d'Epinay-sur-Seine le week end dernier

Les véloroutes en Seine- Saint-Denis

En Seine-
Saint-Denis, la
véloroute
**Paris-le Havre
(V33)** et **Paris-
Londres** ne
superposent.

**Eurovéloroute
3** Trondheim-
Saint-Jacques
de
Compostelle

